

Discours de Faride Hamana

Accueil de Xavier Darcos, Ministre de l'Education nationale

Congrès de la FCPE nationale à Montpellier

Les 26, 27 et 28 mai 2007

Discours de Faride HAMANA :

Accueil de Xavier DARCOS, Ministre de l'Education nationale,

Monsieur le ministre,

Bonjour,

La FCPE est heureuse de pouvoir répondre favorablement à votre demande de vous exprimer devant le congrès national de la FCPE.

Monsieur le ministre, nous connaissons les engagements pris pendant la campagne par le président de la République en matière d'éducation, nous avons lu ou entendu vos récentes déclarations et prises de position.

Il y a, vous vous en doutez, de nombreux sujets sur lesquels nous sommes impatients d'entendre ce que vous avez à nous dire.

Mais auparavant, vous connaissez la FCPE, ses valeurs fondamentales et son militantisme en faveur du service public d'éducation et de la place centrale de l'enfant.

Aussi, nous avons une adresse solennelle de notre congrès au Premier ministre.

La FCPE demande l'arrêt des expulsions des enfants scolarisés dont les parents sont sans-papiers.

En effet, ces parents ont fait confiance à l'école de la République.

A la République française de leur faire confiance pour l'avenir.

Je veux réaffirmer devant vous ce que je disais en ouverture ce matin.

Je veux aussi vous redire notre attachement au maintien de la sectorisation.

La carte scolaire est un outil qui relève de la compétence des municipalités et des conseils généraux et qui doit notamment servir à faire vivre la mixité sociale.

Nous ne voulons pas que les familles soient leurrées par une fausse promesse de choix.

Car comment fera-t-on pour arbitrer dans les établissements toutes les demandes excédentaires eu, égard aux capacités d'accueil ?

Comment allez-vous gérer les établissements que les parents cherchent à fuir ?

Nous demandons une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : administration, politiques, représentants des parents d'élèves.

Nous vous demandons de confirmer la suppression de l'apprentissage à 14, ans, confirmant la promesse que nous avait faite le Président de la République. Nous

avons dénoncé cette mesure depuis son annonce, car elle constitue une exclusion de fait du système scolaire de jeunes qui en ont un immense besoin.

Je continue par un inventaire à la Prévert de nos préoccupations :

- suppression de la note de vie scolaire,
- amélioration de l'accueil des enfants handicapés,
- revalorisation des voies technologique et professionnelle au lycée,
- prise en compte des rythmes chrono biologiques des enfants dans l'organisation du temps scolaire, amélioration de l'évaluation, etc.
- revoir le calendrier scolaire ;
- la souffrance des enfants dans l'école.

Les parents d'élèves sont membres à part entière de la communauté éducative, engagés auprès des équipes éducatives dans une coéducation dont l'objectif est la réussite de tous les élèves. C'est parce que les parents sont des acteurs incontournables du système que nous réclamons l'institution d'un statut du parent délégué, pour permettre à leurs représentants de participer aux différentes instances où ils siègent.

Tous ces sujets que nous voulons développer avec vous prochainement dans l'intérêt des enfants, des parents et du service public d'éducation.

Je ne veux pas être plus long, Monsieur le ministre, et je vous laisse la parole.